

Service Famille

#### Objet : Déclaration ressources 2024 pour vos prestations familiales 2026

Madame, Monsieur,

Nous devons analyser l'ensemble des ressources 2024 de votre foyer et actualiser les informations vous concernant, afin d'étudier vos droits aux prestations pour 2026.

C'est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir compléter le dossier ressources ci-joint.

Une aide au remplissage vous est proposée en annexe. Elle mentionne les justificatifs à fournir.

#### **IMPORTANT:**

Le dossier complété et signé doit nous être transmis dans les meilleurs délais et <u>au plus tard le 28</u> novembre 2025.

Un dépôt tardif ou incomplet de ce dossier est susceptible de différer le versement de vos prestations en 2026.

Le dossier peut être adressé par voie postale, déposé dans la boîte extérieure au siège de la CPS ou remis à un agent d'accueil.

Si vous éprouvez des difficultés pour compléter ce dossier, veuillez contacter la CPS par téléphone au 41 15 70. Un rendez-vous téléphonique ou physique pourra vous être proposé.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le service Famille



Livres V et VIII du code de la Sécurité sociale Livre III du code de la construction et de l'habitation

Une seule déclaration de situation suffit, même pour plusieurs demandes de prestations.

Répondez à toutes les questions qui vous concernent, joignez toutes les pièces justificatives demandées, n'oubliez pas de dater et signer votre déclaration de situation.

Allocataire	➤ Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)
Personne qui demande les prestations familiales et qui est responsable du dossier	
☐ Monsieur ☐ Madame	☐ Monsieur ☐ Madame
Nom de famille (de naissance):	Nom de famille (de naissance):
Nom d'usage :	Nom d'usage :
(facultatif et s'il y a lieu)	(facultatif et s'il y a lieu)
Prénom(s) (dans l'ordre de l'état civil) :	Prénom(s) (dans l'ordre de l'état civil) :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance : ville : département : L	Lieu de naissance : ville : département : L
Ou pays en cas de naissance à l'étranger :	Ou pays en cas de naissance à l'étranger :
Nationalité :	Nationalité :
☐ Française ☐ UE,EEE* ou Suisse ☐ Autre	☐ Française ☐ UE,EEE* ou Suisse ☐ Autre
Numéro de Sécurité Sociale :	Numéro de Sécurité Sociale :
Date d'entrée en France si vous résidiez à l'étranger :	Date d'entrée en France si vous résidiez à l'étranger :
* Cf liste des pays en page 4	* Cf liste des pays en page 4
Si vous êtes inscrit à la Caf/MSA de votre département ou avez été inscrit, au cours des 2 dernières années, en France ou à l'étranger, auprès d'un organisme versant des prestations ou avantages familiaux, précisez :  Nom de l'organisme :	Si vous êtes inscrit à la Caf/MSA de votre département ou avez été inscrit, au cours des 2 dernières années, en France ou à l'étranger, auprès d'un organisme versant des prestations or avantages familiaux, précisez :  Nom de l'organisme :
Votre adresse	BP:
-	
Code postal : Commune : Commune :	Pays :
Numéros de téléphone - Domicile :	Autre (travail ou portable):
Adresse mél :	
Depuis quelle date résidez-vous à cette adresse ? :	
Combien de personnes vivent à votre domicile (y compris vous et votre	e conjoint) ? :
• Si vous vivez en couple et que votre conjoint, concubin ou pacsé	e réside à l'étranger, précisez :
le pays :depu	is quelle date : — — — — — — —
Pour bénéficier des prestations familiales, vous et vos enfants devez règlements communautaires ou d'accords internationaux.	résider habituellement en France, sauf si votre situation relève des

Emplacement réservé

Date de la demande

Conception / Réalisation :

Situation familiale						
Vous vivez en couple	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	. , , ,	1			
			le			
*	mmune depu	ıs ie				
Vous vivez seul(e)						
Vous êtes célibataire	1-					
			avec intervention du juge) ompu votre pacs depuis le	•		
			inpu votre paes depuis le			
	depuis ie		•••••			
Parents séparés						
• Si l'autre parent d'un de vo				ites, cochez la(les) case	(s) corresponda	inte(s):
il réside dans un des Etats						
il travaille pour un emplo						
			lemnisation (maladie, chôm			
• Une pension alimentaire est	t-elle fixée et	ou versee pou	r vos entants par l'autre par	ent? $\square$ ou $\square$ no	n	
* Cf liste des pays en page 4						
Enfants à votre char	ge et aut	res persor	nnes de votre foyer			
Si besoin, vous pouvez déclar	rer d'autres e	enfants ou perso	onnes sur papier libre à join	dre à ce formulaire.		
Nom et prénoms	Data	et lieu	Date d'arrivée	Situation actuell	e Enfant	Enfant en
(dans l'ordre de l'état civil)		e naissance	au foyer et lien de parent	E (Scolarité apprentissage ac	ctivité résidant à	
			(Fille, fils, nièce, neveu, enfant recuei parent, aucun lien)	professionnelle*)		alternée**
1						
1.						
2						
3.						
4						
*						
5						
					*	
* Si l'enfant est salarié ou appre ** En cas de séparation et de rés demander le partage des allocations secuspm.com ou demandez-le à l	sidence alterné ons familiales.	e d'un ou plusier	ırs de vos enfants entre votre d	omicile et celui de l'autre	parent, vous pou	vez
Si vous êtes âgé(e)	de moin	s de 25 ar	s ou si votre coni	oint(e), concubi	in(e)	
ou pacsé(e) est âgé			-		(-)	
A Si vous domandom dos pues	stations was r	parents at los co	r de votre conjoint ne nouve	ont nlug hánáfician dag pr	estations av'ila	noveoive
Si vous demandez des pres pour vous en tant qu'enfa	ant à leur cha	urenis ei/ou cei iroe	ix de voire conjoint ne pourre	mi pius venejicier des pr	estations qu'its	perçoiven
pour vous en tant qu'enje			rents de l'allocataire	■ Parents du con		
L'un de vos parents perçoit-il	l nour vous	= 1 a	iones de l'anocatant	= 1 arches du conj	joing concubill (	ra paese
des prestations familiales, Ap	_	· · ·	□ oui □ non		i non	
Si <b>oui</b> , Nom du parent alloca		:				
Prénoms :						
Adresse:				•		
Code postal et commune :						
-						
Organisme de prestations fan						
Numéro d'allocataire (s'il en pos	sseae un) :					

**Emplacement réservé** 

Situation(s) professionnelle(s)	actuelle(s)	
•	■ Allocataire	■ Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e
Salarié (y compris en préretraite progressive)  Nature du contrat (Cdd, Cdi, intérim, etc.)	depuis le	depuis le
Apprenti	depuis le	
	fin le :	fin le :
■ Stagiaire de la formation professionnelle		depuis le
Travailleur indépendant ou employeur	depuis le depuis	depuis le
Non salarié agricole		depuis le depuis
Auto-entrepreneur	_	
Conjoint collaborateur		depuis le depuis
Pour toutes ces situations, précisez :	depuis le	depuis le depuis le
S'il y a lieu, le nom de l'employeur ou de l'organisme		
de formation et son adresse:		
Vous ou votre employeur cotisez en France:	☐ à l'Urssaf ☐ à la MSA (régime agricole)	à l'Urssaf à la MSA (régime agricole)
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	autre régime, lequel ?	autre régime, lequel ?
à l'étranger :	précisez le pays :	précisez le pays :
u t en unger .		
■ Chômeur (indemnisé ou non)	depuis le uuuuuuuu	☐ depuis le ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐
Si indemnisé, précisez l'organisme		
S'agit-il de chômage partiel ?	□ oui □ non	□ oui □ non
■ Retraité, pensionné (y compris en préretraite totale) .	depuis le depuis le	depuis le depuis
De quel(s) régime(s) percevez-vous une pension ?		
■ En maladie	depuis le	depuis le
■ Autre cas (congé maternité, congé parental, hospitalisation, détention sauf régime de semi-liberté, longue maladie, etc.).:	depuis le Précisez la situation :	depuis le Précisez la situation :
Nom et adresse de l'établissement en cas		
d'hospitalisation ou de détention :		
Si pour une de ces situations, les indemnités ou pensions sont versées par un pays étranger :	Nom de l'organisme et pays :	Nom de l'organisme et pays :
■ Etudiant	depuis le depuis le	depuis le
■ Sans activité professionnelle	depuis le depuis le	depuis le depuis
	depuis toujours	depuis toujours
Déclaration sur l'honneur		
Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration e	et des documents joints.	
Fait à :	Le : L_	
Si le signataire est un représentant de l'allocataire, précisez ci-	dessous Signature de l'allocatain	re ou de son représentant
ses nom, prénom, qualité et adresse :		

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La CPS vérifie l'exactitude des déclarations. La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration - Dépot de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison.

En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations collectées via ce formulaire sont exclusivement destinées au service Famille dans le cadre de l'étude des droits aux prestations familiales pour 2025 par la Caisse de Prévoyance Sociale. Ces données seront conservées pour une durée de 2 ans et 6 mois. Vous disposez des droits suivants concernant vos données personnelles : accès, rectification, suppression, limitation et opposition au traitement.

Pour toute question ou demande relative à vos données, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : dpo@groupe-aesatis.com ou dpo@secuspm.com. En cas de désaccord, vous avez également la possibilité de déposer une plainte auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Emplacement réservé

### ► Pièces à joindre à votre déclaration

Si vous n'êtes pas encore allocataire, veuillez joindre toutes les pièces qui vous sont demandées. Attention, vous pouvez être concernés par plusieurs rubriques.

Si vous êtes déjà allocataire, veuillez joindre uniquement les pièces relatives à votre changement de situation ou à l'arrivée d'une personne à votre foyer.

La CPS est susceptible de vous demander des pièces complémentaires.

Dans tous les cas, pour les nouveaux allocataires	<ul> <li>un relevé d'identité bancaire (avec code BIC - IBAN);</li> <li>un formulaire Caf ou MSA de déclaration de ressources de l'avant dernière année civile téléchargeable sur caf.fr ou msa.fr (nécessaire pour étudier vos droits aux prestations sous condition de ressources).</li> </ul>
Si vous attendez un enfant	• la déclaration de grossesse établie par un praticien.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes en chômage partiel	• l'attestation de l'employeur ou la photocopie des bulletins de salaires des mois concernés.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pascsé êtes au chômage et relevez d'un autre organisme que Pôle Emploi	• la photocopie de la notification d'attribution ou de refus d'allocation.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes pensionné de plusieurs régimes à la fois (général, agricole) ou d'un pays étranger	• la photocopie des notifications d'attribution de chacune des pensions (retraite de base et invalidité), y compris de réversion.
Pour vous et toutes les personnes de votre foyer de nationalité étrangère nées hors de France	• la photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour** en cours de validité ou visa long séjour valant titre de séjour ou, en l'absence d'un de ces documents, carte de ressortissant d'un état de l'UE ou de l'EEE* ou carte du combattant (avec photo) ou livret de circulation.
Si vous êtes de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	<ul> <li>pour vous : la photocopie de votre titre ou document de séjour** en cours de validité;</li> <li>et, pour vos enfants mineurs, s'ils sont nés à l'étranger : la photocopie du certificat de l'Ofii (ex. Anaem) délivré dans le cadre du regroupement familial ou du visa délivré par l'autorité consulaire et comportant le nom de l'enfant si un parent a un titre de séjour avec la mention «Scientifique» ou attestation préfectorale certifiant la régularité du séjour de l'enfant dont un parent est détenteur d'une carte de séjour temporaire avec la mention «Vie privée et familiale» attribuée au titre d'une régularisation exceptionnelle.</li> </ul>
Si vous avez à votre charge des enfants majeurs de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	• la photocopie de leur titre ou document de séjour** en cours de validité.
Si vous êtes demandeur d'asile, réfugié, apatride ou bénéficiaire d'une protection subsidiaire	• pour vous : la photocopie lisible de votre titre de séjour** en cours de validité ou récépissé constatant l'admission en France au titre de l'asile ou récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale avec la décision de l'Ofpra ou de la Cour Nationale du Droit d'asile précisant le type de protection accordée;
	• et, pour vous et votre conjoint : la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, du document d'état civil établi par l'Ofpra ;
	• et, pour les enfants à votre charge: la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, la photocopie du livret de famille ou du document d'état civil établi par l'Ofpra.

<sup>\*</sup> Les pays de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE)

Allemagne – Autriche – Belgique – Bulgarie – Chypre – Croatie – Danemark – Espagne – Estonie – Finlande – France – Grèce – Hongrie –

Irlande – Islande – Italie – Lettonie – Liechtenstein – Lituanie – Luxembourg – Malte – Norvège – Pays Bas – Pologne – Portugal – République
Tchèque – Roumanie – Royaume-Uni – Slovaquie – Slovénie – Suède.

<sup>\*\*</sup> La CPS vérifie les documents transmis auprès des services du Ministère de l'Intérieur.



# RESSOURCES DE L'ANNÉE 2024

l° de Sécurité Sociale : de l'allocataire)	Nom, pi Adresse		
D DEDGONNES DONT LES DESSOURCES SONT		VOTRE CONJOINT,	ENFANT OU AUTRE
PERSONNES DONT LES RESSOURCES SONT À DÉCLARER	VOUS	CONCUBIN OU PACSÉ	PERSONNE
lom _			
Prénom			
Date de naissance			
BSENCE DE RESSOURCES EN 2024 (cochez la case)			
2 SALAIRES			
Traitements, salaires	∟∟∟∟€	∟∟∟∟∟€	€
Indemnités journalières de Sécurité sociale (maladie, maternité, paternité, fraction imposable d'accident du travail ou de maladie professionnelle).	∟∟∟∟€	│ │	
Heures supplémentaires non imposables	□□□□□□€	│	€
Frais réels déductibles	□□□□□□€	│	□□□□□□€
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE (fraction non imposable)	⊔⊔⊔⊔⊔€	;	€
4 ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ET PRÉRETRAITES	∟∟∟∟€	⊔⊔⊔⊔€	€
REVENUS DES NON SALARIÉS (BIC - BNC - BA - MICRO BIC) • Adhérent d'un centre de gestion agréé, ou « régime micro » ou autoentrepreneur • Non adhérent d'un centre de gestion agréé • Forfait non fixé : cochez la case	⊔⊔⊔⊔⊔€ ⊔⊔⊔⊔⊔€	□□□□□□€ □□□□□□€	€
DÉFICIT DE L'ANNÉE 2024  • professionnels  • fonciers	─ □□□□□□€	∟∟∟∟€ ∟∟∟∟⊥€	€ €
RETRAITES, PENSIONS ET RENTES IMPOSABLES (Retraites, contributives, reversions, rentes accident du travail et maladie professionnelle, pension orphelin, pension invalidité, complémentaires)	∟ı∟ı∟ı€	€	∟ı∟ı∟ı∈ı€
, , ,	€	│	€
PENSIONS ALIMENTAIRES REÇUES  AUTRES REVENUS			
• revenus fonciers	€	⊔⊔⊔⊔∪€	∟∟∟∟∟€
contrat d'épargne-handicap     autres	€		⊔⊔⊔⊔⊔€
CHARGES DÉDUCTIBLES			∟∟∟∟€
Pensions alimentaires versées	∟∟∟∟∟€	│ │ ∟∟∟∟⊥€	€
pensions airmentaires versees     Épargne retraite et cotisations volontaires de Sécurité sociale	□□□□□■€	□□□□□□€	□□□□□□€
		ue ma Caisse peut vérifier les monta	

La CPS vérifie l'exactitude des déclarations. La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration - Dépot de plainte de la Caisse pouvant aboutir à :

Le : \_

La CPS verifie l'exactitude des declarations. La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse declaration - Depot de plainte de la Caisse pouvant aboutir a : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison.

En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations collectées via ce formulaire sont exclusivement destinées au service Famille dans le cadre de l'étude des droits aux prestations familiales pour 2025 par la Caisse de Prévoyance Sociale. Ces données seront conservées pour une durée de 2 ans et 6 mois. Vous disposez des droits suivants concernant vos données personnelles : accès, rectification, suppression, limitation et opposition au traitement.

Pour toute question ou demande relative à vos données, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : dpo@groupe-aesatis.com ou dpo@secuspm.com. En cas de désaccord, vous avez également la possibilité de déposer une plainte auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

## **ATTESTATION**

Je soussigné(e),	
Atteste n'avoir effectué aucune heure supplémentai	ire rémunérée en 2024.
Fait pour servir et valoir ce que de droit.	
Fait à	, le
	Signature

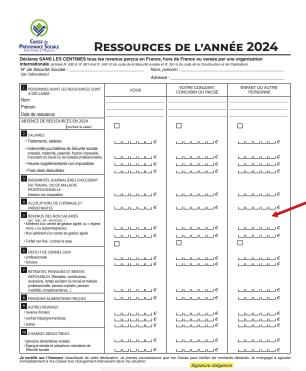
# **ATTESTATION**

Je soussigné(e),	
Atteste n'avoir effectué aucune heure supplémentair	nire rémunérée en 2024.
Fait pour servir et valoir ce que de droit.	
Fait à	, le
	Signature



# AIDE AU REMPLISSAGE

# **POUR LA DÉCLARATION DE RESSOURCES**



Cette notice a été réalisée pour vous aider à compléter votre déclaration

Caisse de Prévoyance Sociale Service Famille

make allement as petro de protection de consecuent (PODE) CONSERTO et au la viria 7 et 4 pines 1971 consecuent au la consecuent (PODE) CONSERTO et au la viria 7 et 4 pines 1971 consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 2 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 2 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 2 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 2 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 2 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 3 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 3 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 3 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 3 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 3 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 3 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 3 et al consecuent (PODE) CONSERTO A la viria 4 et al consecuent (PODE) CONSERTO A

Angle des Bds Colmay et Thélot • BP 4220 97500 Saint-Pierre et Miquelon Tél. : 0508 41 15 70



# POUR REMPLIR CORRECTEMENT MA DÉCLARATION, JE ME MUNIS DES DOCUMENTS SUIVANTS:

- L'avis d'imposition sur le revenu de l'année à déclarer, et ce pour tous les membres du foyer ayant perçu un revenu cette année-là.
- Le récapitulatif des Indemnités Journalières maladies ou accident du travail perçues par les membres du foyer. Chaque mois, le service Maladie de la CPS vous adresse par mail ces récapitulatifs, conservez-les bien !
- Le **relevé des virements de pension alimentaire** que l'un des membres du foyer fait ou perçoit, s'il a un enfant né d'une précédente union qui est à sa charge.
- Pour les membres du foyer salariés, **la feuille de traitement et salaires perçus pour l'année à déclarer**, remis par l'employeur en janvier ou à la fin d'un contrat.
- Pour les membres du foyer inscrits à France Travail, **la lettre relative à la déclaration fiscale annuelle**, récapitulative des allocations chômage/ préretraite qui ont été versées à un ou plusieurs des membres du foyer.
- Pour les membres du foyer retraités, rentiers ou pensionnés, il faudra les **récapitulatifs envoyés par le service Retraites ou Maladie retraçant les versements des différentes prestations/allocations** : pension d'invalidité, rente d'accident du travail, retraite personnelle... Les Allocations Supplémentaire Vieillesse ou Invalidité, ainsi que l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées ne sont pas à déclarer.

de la Sécurité sociale e Nom,	hors de France ou versés par et R. 351-5 du code de la Construction et d prénom :	_
vous	VOTRE CONJOINT, CONCUBIN OU PACSÉ	ENFANT OU AUTRE PERSONNE
	_	
_	VOUS	

Si vous êtes l'allocataire, vous devez noter ici votre *numéro de Sécurité*Sociale qui se trouve sur votre carte d'assuré social CPS

Il s'intitule : **NIR de l'assuré** C'est un numéro à **13 chiffres**  Votre **nom et prénom** ainsi que votre **adresse** (numéro de rue et le nom de votre rue)

Noms, Prénoms et date de naissance :
J'identifie tous les membres du foyer qui
ont perçu un revenu en 2024. Vous notez
une deuxième fois vos données et ensuite
vous déclarez les membres du foyer

Si vous ou un membre de votre famille **n'avez pas perçu de ressources en 2024**, veuillez **cocher l'une des cases correspondant à la personne concernée** 



### Faire ma déclaration de ressources



2 SALAIRES • Traitements, salaires	⊔⊔⊔⊔€	│	€
<ul> <li>Indemnités journalières de Sécurité sociale (maladie, maternité, paternité, fraction imposable</li> </ul>			
d'accident du travail ou de maladie professionnelle).	€	€	⊔⊔⊔⊔⊔€
<ul> <li>Heures supplémentaires non imposables</li> </ul>	⊔⊔⊔⊔⊍€	€	⊔⊔⊔⊔€
Frais réels déductibles			

TRAITEMENTS, SALAIRES ET HEURES SUPPLÉMENTAIRES (SI JE SUIS SALARIÉ(E))

Je me munis de mon avis d'imposition 2025 (revenus 2024) ainsi que :

- > Ma feuille « traitements et salaires » remis par mon employeur si j'ai réalisé des heures supplémentaires ouvrant droit à exonération ;
- > Ma feuille récapitulative des Indemnités Journalières maladies ou accident de travail transmise par la CPS si j'ai bénéficié d'IJ maladie au cours de l'année.

1 Sur la première ligne «Traitements et salaires», j'inscris le montant « Traitement et salaires » de mon avis d'imposition, avant déduction et abbattement (cf image 1).

#### Image 1

Situation de famille C	Cas particulier	Enlants mineurs ou infirmes	0	Dont enlants infirmes	0	Enfar majeurs		0	Enlants mariés	0	Personnes recueillies	0	NOMBRE DE PARTS	1,00
Détail des re	venus									P	ersonnes			
					V	ous	(	Cor	njoint		à charge	i.	Tota	11
Traitem	ents et sala	ires			23 '	765							23 76	5
Déduc	ction de 10	%			2:	377							-2 37	7
Abatte	ement de 20	) %			4	278							-4 27	8
							Re	ver	nu Brut )	lmp	osable		17 11	0

- 2 Sur la seconde ligne «Indemnités journalières de Sécurité Sociale), j'indique le montant des indemnités journalières versées au titre de la maladie, maternité, paternité soumises à l'imposition sur le revenu.
- 3 Sur la troisième ligne « Heures supplémentaires non imposables », j'indique la somme indiquée sur la feuille « traitements et salaires » fournie par mon employeur (cf image 2)

#### Image 2

#### <u>Heures supplémentaires :</u>

Nb d'heure(s) supplémentaire(s) accomplie(s) et ouvrant droit à exonération : 142,00

Nb d'heure(s) complémentaire(s) accomplie(s) et ouvrant droit à exonération :

Nb de jour(s) au delà du forfait accompli(s) et ouvrant droit à exonération :

Montant d'heure(s) supplémentaire(s) ouvrant droit à exonération : 3 123,17€

Montant d'heure(s) complémentaire(s) ouvrant droit à exonération :

Montant jour(s) au delà du forfait ouvrant droit à exonération :







3 INDEMNITÉS JOURNALIÈRES D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE (fraction non imposable)	6	⊔⊔⊔⊔⊔€	⊔⊔⊔⊔⊔€
ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ET PRÉRETRAITES	€	□□□□□■€	⊔⊔⊔⊔⊔€

Si j'ai reçu des indemnités journalières pour un accident du travail ou une maladie professionnelle, la CPS me fournit un récapitulatif. Je reporte le montant non imposable sur ma déclaration de ressources

Si j'ai reçu une allocation chômage ou préretraite, France Travail m'envoie une «Déclaration fiscale annuelle». Je reporte ce montant sur ma déclaration ou celui indiqué sur mon avis d'imposition (avant abbattements), qui est normalement identique.

REVENUS DES NON SALARIÉS (BIC - BNC - BA - MICRO BIC)			
Adhérent d'un centre de gestion agréé, ou « régime micro » ou autoentrepreneur	€	∟∟∟∟€	∟∟∟∟∟€
Non adhérent d'un centre de gestion agréé     Forfait non fixé : cochez la case	∟∟∟∟€	⊔⊔⊔⊔⊔€ □	│ □□□□□€
DÉFICIT DE L'ANNÉE     professionnels     fonciers	□□□□□■€	€	

Les revenus des non-salariés (travailleurs indépendants, artisants, etc...) et les déficits éventuels doivent être reportés sur la déclaration

Je prends mon avis d'imposition de 2025 et je reporte les montants avant abattement sur ma déclaration. Un abattement est une réduction de revenus avant le calcul des impôts



### Faire ma déclaration de ressources

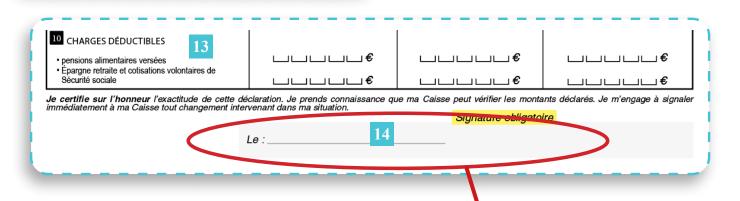


7 RETRAITES, PENSIONS ET RENTES IMPOSABLES (Retraites, contributives, reversions, rentes accident du travail et maladie professionnelle, pension	10		
orphelin, pension invalidité, complémentaires)	∟∟∟∟∟€	€	∟∟∟∟∟€
8 Pensions alimentaires reçues 11	∟∟∟∟∟€	⊔⊔⊔⊔⊔€	∟∟∟∟⊥€
9 AUTRES REVENUS  • revenus fonciers  • contrat d'épargne-handicap  • autres	□□□□□□€ □□□□□□€ □□□□□□€	□□□□□□€ □□□□□□€ □□□□□□€	€ €

La CPS me fournit un récapitulatif des retraites, pensions et rentes perçues. *Je reporte ce montant sur ma déclaration* 

Si je perçois une pension alimentaire de mon ex-conjoint pour l'un ou plusieurs de mes enfants, je déclare l'ensemble de ces versements sur ma déclaration de ressources.

J'inscris sur ces lignes mes revenus autres tels que les loyers que je perçois en tant que propriétaire.



En ce qui concerne les charges déductibles, j'inscris le montant des pensions alimentaires que je verse à un ascendant ou à un descendant.

Afin de valider la déclaration, l'allocataire doit obligatoirement apposer sa signature à cet endroit et y indiquer la date de complétude du dossier.

Sans cela, votre dossier ne peut être traité



### À OUOI SERT MA DÉCLARATION DE RESSOURCES ?

Elle sert à l'étude de mon droit à percevoir les prestations familiales soumises à conditions de ressources, pendant l'année à venir.

Les informations sur les prestations et les barèmes sont consultables en ligne, sur le site de la CPS : secuspm.com 🔍

SANS CETTE DÉCLARATION, LE VERSEMENT DES PRESTATIONS QUE VOUS PERCEVEZ PEUT ÊTRE SUSPENDU OU SUPPRIMÉ.

# PENSEZ À JOINDRE VOS JUSTIFICATIFS AVEC VOTRE DÉCLARATION!

### À SAVOIR:

La CPS peut questionner les autres organismes pour contrôler la justesse de votre déclaration. Pensez à signaler rapidement vos Changements de situation...

REPRISE D'ACTIVITÉ, ARRIVÉE D'UN CONJOINT OU SÉPARATION, CHÔMAGE, CHANGEMENT D'ADRESSE FIN DE CHARGE D'UN ENFANT ..

Nous sommes la pour vous aider

**INFORMATIONS / CONTACTS / RENDEZ-VOUS** 

www.secuspm.com Assurés / Famille

service.famille@secuspm.com

**6** 0508 41 15 70